

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## RELATIVE A LA MODIFICATION N°07 DU PLAN LOCAL D'URBANISME RÉVISÉ

EN APPLICATION DE L'ARRETE TERRITORIAL N°18/2018 DU 07 SEPTEMBRE 2018, IL SERA PROCÉDE PENDANT UNE DURÉE DE 31 JOURS CONSECUTIFS, **DU LUNDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2018, A PARTIR DE 08H30, AU MERCREDI 31 OCTOBRE 2018 JUSQU'A 18H00**, A UNE ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA MODIFICATION N°07 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.) REVISE DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON QUI A POUR OBJET ESSENTIELLEMENT DE RENFORCER LA TRAME VERTE EN IDENTIFIANT ET PROTEGEANT LES CŒURS D'ÎLOTS PRIVÉS, ACTUALISER LES REGLES D'URBANISME AFIN DE FINALISER LES PROJETS IMMOBILIERS DES SECTEURS DE PROJET, METTRE LE PLU A JOUR DES NORMES DE RANG SUPERIEUR, PRECISER ET/OU CLARIFIER CERTAINES DISPOSITIONS DU PLU.

CETTE ENQUETE PUBLIQUE EST PRÉALABLE A LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL TERRITORIAL DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE, AUTORITÉ COMPÉTENTE, QUI APPROUVERA LA MODIFICATION N°07 DU P.L.U. DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON.

CETTE PROCEDURE A ETE DISPENSEE D'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE PAR LA DECISION EN DATE DU 20 AOUT 2018 DE LA MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE APRES EXAMEN AU CAS PAR CAS.

DES INFORMATIONS PEUVENT ETRE DEMANDÉES AUPRES DE LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT – HOTEL DE VILLE - 13, BD DU MARÉCHAL FOCH - 92501 RUEIL-MALMAISON CEDEX – TÉL. : 01.47.32.67.57. LE DOSSIER D'ENQUETE SERA CONSULTABLE PENDANT TOUTE LA DURÉE DE CELLE-CI SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON ([www.mairie-rueilmalmaison.fr](http://www.mairie-rueilmalmaison.fr)).

UNE **REUNION PUBLIQUE** D'INFORMATION ET D'ECHANGE SE TIENDRA LE **JEUDI 18 OCTOBRE 2018 A 19H00** A L'HOTEL DE VILLE – 13, BD DU MARECHAL FOCH – 92500 RUEIL-MALMAISON.

LE PUBLIC POURRA CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE (SUR SUPPORT PAPIER AINSI QUE SUR UN POSTE INFORMATIQUE) ET CONSIGNER TOUTE OBSERVATION EVENTUELLE SUR LE REGISTRE TENU A SA DISPOSITION A LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON **DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 A 12H00 ET DE 13H30 A 18H00 (JUSQU'A 20H00 LE JEUDI), LE SAMEDI MATIN DE 8H30 A 12H30**, (EXCEPTES LES SAMEDIS APRES-MIDIS, DIMANCHES, ET JOURS FERIES) ET SUR LE SITE INTERNET INDEPENDANT ET SECURISE OUVERT SPECIFIQUEMENT POUR CETTE ENQUETE A L'ADRESSE :

<https://www.registre-dematerialise.fr/935>.

**MADAME ANNIE JOELLE JASION**, URBANISTE QUALIFIEE, A ETE DESIGNEE **COMMISSAIRE-ENQUETEUR**.

LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR SE TIENDRA A LA DISPOSITION DU PUBLIC A LA DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE DE RUEIL-MALMAISON, **LE JEUDI 04 OCTOBRE 2018 DE 17h00 A 20h00, LE SAMEDI 13 OCTOBRE 2018 DE 09H00 A 12h00, LE VENDREDI 19 OCTOBRE 2018 DE 13h30 A 16h30, LE MERCREDI 31 OCTOBRE 2018 DE 15h00 A 18H00**.

TOUTE CORRESPONDANCE RELATIVE A L'ENQUETE DOIT ETRE ADRESSEE A L'ATTENTION DE MADAME LE COMMISSAIRE-ENQUETEUR CHARGÉE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°07 DU P.L.U - HOTEL DE VILLE - 13, BD DU MARECHAL FOCH – 92501 RUEIL-MALMAISON CEDEX, QUI LES ANNEXERA AU REGISTRE D'ENQUETE.

LE RAPPORT ET LES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE-ENQUETEUR SONT TENUS A LA DISPOSITION DU PUBLIC A LA PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE, AU SIEGE ET SUR LE SITE INTERNET DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL PARIS OUEST LA DEFENSE, A LA MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE RUEIL-MALMAISON AINSI QUE SUR LE SITE INTERNET DEDIE DE L'ENQUETE PUBLIQUE PENDANT UN AN A COMPTER DE LA DATE DE CLOTURE DE L'ENQUETE.

JACQUES KOSSOWSKI  
PRESIDENT DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
PARIS OUEST LA DEFENSE

